

SASU Entretien des Pierres du Souvenir capital de 1500 € 11 route de Puyfragnoux 16420 BRIGUEUIL

Tel: 0771033992

e.mail : <u>entretiendespierresdusouvenir@gmail.com</u> web : www.entretiendespierresdusouvenir.com

Siret: 885 320 234 000 10

Contrat entretien de grande sépultures plus de 4 m2

<u>Comment souscrire votre contrat :</u>

- 1) Télécharger imprimer et compléter votre contrat
- 2) Signer les pages 4 et 6 parapher les pages 1, 2, 3 .et 5 de vos initiales.
- *Joindre votre règlement par chèque , par virement bancaire ou par prélèvement.*
- 4) Poster votre règlement si par chèque à : Entretien des Pierres du Souvenir
- 5) Je signerais le contrat puis je vous adresserais une copie datée signée
- 6) Je vous adresserai une photo avant et après, dés la fin de chaque intervention. Ce qui nécessite une adresse mail ou un téléphone mobile .



Information sur le contractant

Nom:
Prénom:
Adresse:
Code postal:;
Téléphone:
fixe:
mobile:
Adresse mail:
<u>Implantation de la sépulture à entretenir</u>
Ville:
Carré :
Nom Prénom du ou des défunts :
Numéro de la concession :C P

Nos différentes formule d'entretien

Tous les prix inclus la TVA. Au-delà de 20 km du siège social il sera appliqué un tarif différent selon le barème fiscal en vigueur. Les tarifs sont applicables pour une petite sépulture pour les grandes sépulture le tarif sera majoré de 50%

Nettoyage sujet d'ornement : 5€ pièces (1 fois par an comprenant changement des inters et rechampiment de la dorure si besoin)			
Semestrielle: 324€ (2 passages par an à dates choisies 1 nettoyage h p plus plantes ou fleurs coupées soit 27,00€/ mois hors Toussaint et Rameaux)			
<u>Trimestrielle:</u> 408€ (4 passages par an à dates choisies 1 nettoyage h p plus plantes ou fleurs coupées soit 34,00€ / mois			
Bimestrielle: 588€ (6 passages par an 1 nettoyage h p plus plantes ou fleurs coupées soit 49,00€ / mois)			
Mensuelle: 720€ (12 passages par an 1 nettoyage h p plus plantes ou fleur coupées soit 60,00€/mois)			
Bimensuelle: 1200€ (24 passages par an 1 nettoyage h p plus plantes ou fleurs coupées soit 100,00€ / mois)			
Toussaint et Rameaux : 90,00€ les 2 passages (fleurissement uniquement gros Chrysanthème ou potée de 3 plantes de saison)			
Toussaint ou Rameaux: 49,00€ € le passage (fleurissement uniquement gros Chrysanthème ou potée de 3 plantes de saison)			
Toussaint et Rameaux:548 € les 2 passages (Nettoyage plus fleurissement gros chrysanthème ou potées de 3 plantes de saison)			
Toussaint ou Rameaux: 325 € le passage (Nettoyage plus fleurissement gros chrysanthème ou potée de 3 plantes de saison)			

Tableaux des prestations

Entretien	tarif
Semestrielle	320 € par an
Trimestrielle	400 € par an
Bimestrielle	480 € par an
Mensuelle	720 € par an
Bimensuelle	1200€ par an
Toussaint et Rameaux nettoyage et fleurissement	548 € les 2 passages
Toussaint et Rameaux fleurissement uniquement	90,00 € les 2 passages
Toussaint ou rameaux fleurissement	49,00 € le passage
Toussaint ou Rameaux nettoyage plus fleurissement	325€ le passage
Nettoyage sujet d'ornement	5€pièces x
Total	

Dates d'intervention

	-	-	-	-			
	-	-	-	-			
	-	-	-	-			
	-	-	-	-			
1	-	-	-	-			
_	je certifie exacte les informations ci-dessus Date :						
	Signature :						



Entretien des Pierres du Souvenir 11 route de Puyfragnoux 16420 BRIGUEUIL

Tel: 07 71 03 39 92 siret: 885 320 234 000 10

CONTRAT D'ENTRETIEN

Entre les soussignés

<u>Le prestataire</u>: Entretien des Pierres du Souvenir 11 rote de Puyfragnoux 16420 Brigueuil

<u>le Client</u>: Coordonnées page 2 du présent contrat

Article 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet l'entretien et le fleurissement d'une tombe, comprenant une ou plusieurs interventions du prestataire aux dates choisies par le client (à plus ou moins 7 jours ouvrés en fonction des disponibilités du prestataire).

Article 2 – Durée du contrat

Le présent contrat conclu pour une durée d'un an maximum à compter de la signature, la reconduction fait l'objet d'un nouveau contrat.

Article 3 – Résiliation anticipée et préavis

La résiliation est possible en respectant un mois de préavis avant la date d'intervention choisi pour les entretien fleurissement ponctuel. L'intervention non effectuée est alors intégralement remboursée et les prélèvements interrompus.

La résiliation d'un contrat d'entretien est possible en respectant un mois de préavis. Les interventions non effectuées seront remboursées en divisant le montant de la facture par le nombre d'interventions et les prélèvements interrompus.

Article 4 – Accès à la tombe et au cimetière

Dans le cas ou le cimetière (pour des raisons administratives, de force majeure ou d'intempérie) serait inaccessible, le client sera immédiatement informé et l'intervention sera reportée au plus tôt.

Article 5 - Exclusion

Les tombes entrant dans le cadre de ce contrat sont au dimension standard de deux places . Sont notamment exclues les tombes de type « chapelle », celle particulièrement hautes ou volumineuse qui feront l'objet d'une prestation particulière sur devis.

Sont également exclues des champs d'application du présent contrat les tombes étant délabrement ou ayant subies des dégradation importantes.

Dans la cas ou la tombe concernée ne rentre pas dans le cadre du contrat , le client est immédiatement informé et remboursé par le prestataire.

Article 6 – Facturation et paiement

La prestation fait l'objet d'une facturation annuelle payable à la signature du contrat, par chèque, virement, carte de paiement, prélèvement automatique, ou en espèces. Dans le cas d'un règlement par chèque, celui-ci n'est encaissé qu'à la date de la première intervention.

Je certifie avoir lu et approuvé le contrat d'entretien				
Date : Nom : Prénom :	Signature			
Réservé à Entretien des Pie	erres du Souvenir			
Date:	Tampon et signature			



ENTRETIEN DES PIERRES DU SOUVEN VOUS REMERCIE DE VOTRE CONFIANCE